

Marseille, le 11 décembre 2017

Objet : Stages Formateur de T.I.V. 2018

Ref. : CGO/11/12/17

Madame,
Monsieur,

Deux stages de formation de Formateurs de T.I.V. seront organisés au cours de 2018.
Le premier aura lieu les 16, 17 et 18 mars 2018 à la base fédérale d'Hendaye (64).
Le second aura lieu les 14, 15 et 16 septembre à Chartres (28).

Les stages débuteront le vendredi à 9 heures et prendront fin le dimanche vers 13 heures.
Des conférences sont prévues le vendredi soir et le samedi soir après dîner. La présence des stagiaires pendant toute la durée du stage est obligatoire.

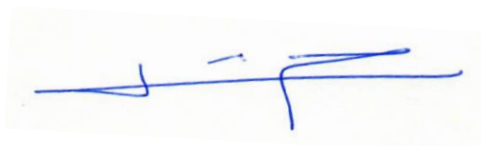
Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription que chaque candidat doit retourner impérativement à la C.T.R. dont il dépend → voir dates dans bulletin joint.

La participation est fixée à 150,00 Euros par stagiaire et doit être jointe à la demande d'inscription, en chèque à l'ordre de la F.F.E.S.S.M. Elle comprend les frais de stage, les documents remis, l'hébergement et les repas. Le déplacement est à la charge des stagiaires.

Les stagiaires ont la possibilité d'arriver le jeudi soir (supplément 30 €), à condition de le mentionner sur le formulaire d'inscription. Chaque stagiaire recevra une convocation individuelle par mail et le programme du stage.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Référent National TIV



Charlie GOUIN